



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## matériel électrique et électronique

Question orale n° 717

### Texte de la question

Mme Monique Iborra attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la situation du site français de l'entreprise américaine Freescale, anciennement Motorola-semiconducteurs, installée à Toulouse. Malgré le fait que les salariés ont accepté le gel des salaires pour 2009, qu'ils ont effectué trois semaines de chômage partiel en 2008 puis déjà cinq semaines en 2009, qu'ils ont consenti à traverser deux plans sociaux d'entreprise en 18 mois, lesquels ont conduit à la suppression de 270 emplois, ils ont appris le 22 avril 2009 l'annonce officielle de la fermeture du site d'ici à 2011. Déjà, le 24 février 2009, par une question écrite, elle l'alertait sur cette situation. Aucune réponse ne lui est parvenue. Le président de la région Midi-Pyrénées a, dès septembre 2008, saisi l'État par courrier sur la menace de fermeture de ce site. Or rien n'a été entrepris par le Gouvernement. En 2001, 2005 et 2006, la région Midi-Pyrénées, à l'initiative de son président, a financé 2,24 millions d'euros sur les équipements de recherche communs à Freescale et au laboratoire public Laas. Aujourd'hui, le site de Toulouse va subir le même sort que les usines en Écosse et au Japon : une fermeture annoncée brutalement aux salariés. La situation est explosive, plus de 1 000 emplois seront supprimés, malgré la prise en compte des inquiétudes par le directeur local de Freescale. Freescale ne faisant pas partie des mesures prises dans le cadre de l'aide à la filière automobile, alors que l'entreprise peut y prétendre en raison de son activité, pour la deuxième fois, elle l'interroge afin de savoir si Freescale sera intégré dans le plan de relance pour la filière automobile, à quelle date et sous quelle forme et quelles modalités.

### Texte de la réponse

#### SITUATION DE L'ENTREPRISE DE SEMI-CONDUCTEURS FREESCALE À TOULOUSE

M. le président. La parole est à Mme Monique Iborra, pour exposer sa question, n° 717, relative à la situation de l'entreprise de semi-conducteurs Freescale à Toulouse.

Mme Monique Iborra. Madame la secrétaire d'État chargée du commerce extérieur, je me permets d'appeler votre attention sur la situation du site français de l'entreprise américaine Freescale, anciennement Motorola Semi-Conducteurs, installée à Toulouse, dans ma circonscription. Bien que les salariés aient accepté le gel des salaires pour 2009, effectué trois semaines de chômage partiel en 2008 puis, cinq semaines en 2009, consenti à traverser deux plans sociaux d'entreprise en dix-huit mois, lesquels ont conduit à la suppression de 270 emplois, ils ont, le 22 avril 2009, appris l'annonce officielle de la fermeture du site d'ici à 2011. Déjà, le 24 février 2009, j'avais, par le biais d'une question écrite, alerté Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur cette situation. Aucune réponse ne m'est parvenue depuis lors. Le président de la région Midi-Pyrénées avait, dès le mois de septembre 2008, alerté l'État par courrier sur la menace de fermeture de ce site. Or rien n'a été entrepris par le Gouvernement.

En 2001, 2005 et 2006, la région Midi-Pyrénées avait financé à hauteur de deux millions d'euros les équipements de recherche communs à Freescale et au laboratoire public LAAS. Aujourd'hui, le site de Toulouse va subir le même sort que les usines situées en Écosse et au Japon : une fermeture brutalement annoncée aux salariés. La situation est explosive : plus de 1 000 emplois seront supprimés, malgré la prise en compte des inquiétudes par le directeur local de Freescale. Une conférence téléphonique a eu lieu la semaine dernière au

conseil régional avec le président-directeur général américain de Freescale. Celui-ci invoque des difficultés financières depuis trois ans - consécutives, à notre sens, à la mise en place d'un LBO qui oblige l'entreprise à rembourser 900 milliards de dollars par an jusqu'en 2012 -, mais également des problèmes d'ordre technologique sur le site de Toulouse et, plus récemment, les effets de la crise financière.

Madame la secrétaire d'État, que compte faire le Gouvernement dans l'intérêt des salariés, et du développement économique de notre région ? Nous attendons une réponse précise de votre part.

M. le président. La parole est à Mme Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État chargée du commerce extérieur.

Mme Anne-Marie Idrac, *secrétaire d'État chargée du commerce extérieur*. Madame la députée, ainsi que vous l'avez rappelé, la direction de la société Freescale semi-conducteurs de Toulouse a malheureusement annoncé, le 22 avril dernier, la fermeture de son unité de fabrication de puces électroniques d'ici à 2011. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une restructuration mondiale du groupe, qui prévoit la suppression de trois sites, dont celui de Toulouse.

Depuis 2007, l'activité de Freescale est touchée par le recul du marché automobile. Un plan de sauvegarde de l'emploi portant sur 102 personnes a déjà dû être mis en oeuvre à l'été 2007. La situation ne s'est pas redressée en 2008 en raison, principalement, des difficultés de Chrysler, un de ses principaux clients.

De manière générale, le secteur des semi-conducteurs connaît une crise de grande ampleur et accuse une baisse d'activité de 30 % en moyenne. C'est pourquoi mon collègue Luc Chatel est mobilisé sur l'avenir de ce secteur d'importance stratégique. Il a eu l'occasion d'organiser en mars dernier une table ronde avec les organisations syndicales sur le secteur du semi-conducteur, qui a conduit à identifier des pistes d'action en faveur du renforcement de la compétitivité de l'ensemble de la filière.

Pour ce qui concerne le site de Toulouse, qui vous intéresse au premier chef, madame la députée, mon collègue est déterminé à examiner toutes les pistes de reprise partielle ou totale d'activité ou de réindustrialisation qui permettraient de tirer profit des compétences et des équipements présents.

Le commissaire à la réindustrialisation nommé dans votre région Midi-Pyrénées est d'ores et déjà mobilisé sur ce dossier dont il fera l'une de ses toutes premières priorités. Il aura la tâche, d'une part, de faciliter la reprise de l'activité de recherche et développement et, d'autre part, de veiller à la qualité et à l'efficacité du plan de sauvegarde de l'emploi. Il est en effet mandaté pour conduire et animer, en concertation avec les acteurs de terrain les actions de réindustrialisation, de création de nouvelles activités que le dynamisme intrinsèque de votre territoire et la qualité des salariés doivent favoriser.

J'observe que des réflexions sont déjà engagées pour mettre sur pied une plate-forme d'intégration de puissance destinée à développer des modules électroniques de puissance nécessaires à la migration de l'industrie automobile vers des véhicules électriques. Basée sur le site de Freescale, elle devrait accueillir des chercheurs issus des laboratoires publics, des industriels, des grands comptes et des PME participant aux systèmes embarqués ainsi que des universitaires. Dans ces conditions, vous ne pouvez pas dire, madame la députée, que le Gouvernement reste inactif. C'est tout le contraire, puisque ce site a été intégré dans la mutation nécessaire de notre appareil industriel.

M. le président. La parole est à Mme Monique Iborra.

Mme Monique Iborra. J'ai bien entendu votre réponse, madame la secrétaire d'État. Mais si, comme vous le prétendez, le Gouvernement intervient en faveur de cette entreprise, comment se fait-il que les élus n'aient jamais pu rencontrer le commissaire à la réindustrialisation qui doit suivre ce dossier ? Comment expliquez-vous que les organisations syndicales n'aient toujours pas obtenu de rendez-vous avec le préfet ? Enfin, pensez-vous qu'une activité de recherche qui n'est pas liée à une activité de production puisse être pérennisée ? Je maintiens donc que le Gouvernement - pour des raisons qui nous échappent - s'inquiète fort peu du sort de cette entreprise. Mais croyez bien que nous, les élus nationaux et locaux, resterons très vigilants.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Monique Iborra](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 717

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 mai 2009, page 4988

**Réponse publiée le :** 3 juin 2009, page 4768

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mai 2009